

## Communiqué de presse

# Création d'une fondation en faveur du Pôle muséal et donation privée de cinq millions pour le Musée cantonal des Beaux-Arts

*Plate-forme pôle muséal* compte un nouvel appui : la « Fondation de soutien à Plate-forme pôle muséal ». Récemment constituée, cette fondation de droit privé, indépendante de l'Etat de Vaud, a présenté ses objectifs et les membres de son conseil. Sa vocation principale est de recueillir des donations pour soutenir le financement de la construction du pôle muséal sur le site des Halles CFF aux locomotives à Lausanne. Les premières démarches ont abouti à une donation de quelque 5 millions de francs de la part d'un mécène.

La Fondation se concentrera dans un premier temps sur le soutien du financement du nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA), selon le projet du bureau d'architectes *Estudio Barozzi Veiga* à Barcelone. Elle soutiendra ensuite le financement de la construction des autres bâtiments constituant le projet « Plate-forme pôle muséal ». Le soutien de la fondation pourra intervenir sous la forme d'une participation directe au financement des travaux ou par d'autres moyens propres à faciliter ce financement. Elle pourra enfin soutenir les activités des institutions réunies au sein du pôle muséal par d'autres initiatives, en collaborant par exemple avec des collectionneurs ou d'autres organismes privés aux buts similaires.

Le conseil de fondation est présidé par Olivier Steimer, président du conseil d'administration de la BCV. Ses autres membres sont Catherine Labouchère, juriste, Anne Biéler, responsable des relations presse de Vacheron Constantin, Nicolas Gillard, avocat, Yves Cuendet, président des amis du MCBA et Pascal Vandenberghe, directeur général de Payot. Les relations de la Fondation avec l'Etat de Vaud sont régies par une convention de collaboration, qui précise leurs rôles respectifs ainsi que l'utilisation des fonds récoltés. Officiellement constituée le 10 juillet dernier, la Fondation a débuté ses travaux dans le courant de l'été.

Les premières démarches ont abouti à une donation de quelque cinq millions de francs offerts par une autre fondation de droit privé, en faveur de la recherche médicale et des activités culturelles. La Fondation Damm-Etienne participera ainsi au rayonnement culturel qu'implique la construction du futur Musée cantonal des Beaux-Arts selon le projet des architectes Barozzi et Veiga. Elle a promis un don de quelque cinq millions de francs dans la mesure où la construction du musée débutera bien dans un délai raisonnable. La Fondation Damm-Etienne entend témoigner ainsi de sa gratitude à l'égard du Canton de Vaud où sa présidente vit depuis de nombreuses années.

Conscients de cet honneur, la Fondation de soutien à Plate-forme pôle muséal et le Conseil d'Etat vaudois rendent hommage à la générosité de ce soutien. Au-delà de son aspect financier, il donne un signe clair en faveur du projet. Cette donation s'ajoute aux engagements en faveur du financement du projet de la Loterie romande (5 millions de francs), de la Fondation Göhner (1 million de francs) et de la Fondation Payot pour la promotion de la lecture et l'accès à la culture en Suisse romande (30'000 francs). Dans cet esprit, rappelons que le nouveau MCBA sera financé par des subventions publiques et des soutiens privés. La création de la Fondation va dans le sens d'un développement d'un partenariat public-privé, favorisé par le Canton de Vaud, et permet de renforcer le lien de confiance avec les mécènes.

Lausanne, le 20 septembre 2012

### Renseignements complémentaires :

Catherine Labouchère, vice-présidente de la Fondation de soutien : 079 626 10 62

Nicolas Gillard, secrétaire de la Fondation de soutien : 079 596 74 13

Pascal Broulis, Conseiller d'Etat : 021 316 20 01 / 079 440 40 70

Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat : 021 316 30 01 / 076 583 71 12